

REVUES GÉNÉRALES

HISTOIRE GÉNÉRALE

LA FRANCE SOUS LES PREMIERS CAPÉTIENS

(987-1226)

L'histoire de France, au temps des premiers Capétiens, a été, jusqu'à une époque récente, très mal connue. Pour le ^x^e siècle, comme on ne rencontrait dans les chroniques que de rares mentions des rois de France, l'histoire paraissait vide, et quelques pages rapides sur les « ténèbres du moyen âge » suffisaient à dissimuler une ignorance dont on ne se croyait pas responsable. Pour la période suivante, on allait un peu plus loin : les textes publiés aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles et dans les premières années du ^{xix}^e rendaient plus abordable l'étude des événements qui se déroulèrent alors, et le succès obtenu par des livres comme la grande *Histoire de Philippe Auguste*, de Cauefigue, en quatre volumes in-octavo (1829) ¹, prouve assez que ces événements étaient de nature à intéresser le public érudit.

La publication du *Catalogue des actes de Philippe Auguste* de

1. Cauefigue, *Histoire de Philippe Auguste, roi de France (1180-1223)*, Paris, 1829, 4 vol. in-8. Une seconde édition en 4 vol. in-8 parut à Bruxelles, en 1841 ; une troisième édition, réduite, à Paris, en 1842, 2 vol. in-12.

M. Léopold Delisle (1856)¹, qui fournissait aux historiens une masse imposante de renseignements inédits, prêts à être utilisés, aurait dû susciter de nouveaux efforts. Il n'en fut rien, et de longues années devaient s'écouler avant qu'on songeât à en tirer profit.

Les autres parties de l'histoire de France, au temps des premiers Capétiens, ne furent pas beaucoup plus favorisées : sauf un très médiocre livre de Capefigue sur *Hugues Capet et la troisième race jusqu'à Philippe Auguste*² et quelques histoires provinciales, très estimables par ailleurs, mais insuffisantes pour l'époque dont nous nous occupons, comme l'*Histoire du Berry* de Raynal³, l'*Histoire archéologique du Vendômois* de Pétigny⁴, l'*Histoire de Flandre* de Warnkœnig⁵ ou celle de Kervyn de Lettenhove⁶ et même l'*Histoire des ducs et comtes de Champagne* de M. d'Arbois de Jubainville⁷, sauf aussi quelques études de détail, comme celles d'Hercule Géraud sur les routiers du XII^e et du XIII^e siècles⁸ ou celle d'Eugène de Certain sur Arnoul d'Orléans⁹, peu de travaux paraissaient qui touchaient d'une manière spéciale à l'histoire de la France au XI^e et au XII^e siècles.

Cependant, de plus en plus, l'attention des érudits se trouvait appelée sur une série de textes mal connus et moins facilement accessibles que les chroniques et les annales : les documents d'archives et les cartulaires. On n'avait, d'ordinaire, jusqu'alors utilisé ces textes que pour fixer la chronologie et la généalogie des familles seigneuriales : les remarquables travaux de Benjamin Guérard vinrent montrer tout le parti qu'on en pouvait tirer pour l'étude d'une société qu'on croyait à jamais perdue dans les ténèbres. Depuis

1. Léopold Delisle, *Catalogue des actes de Philippe Auguste, avec une introduction sur les sources, les caractères et l'importance historique de ces documents*, Paris, 1856, in-8.

2. Paris, 1839, 4 vol. in-8.

3. Bourges-Paris, 1845-1847, 4 vol. in-8.

4. 1^{re} éd., Vendôme, 1849, in-4. Une 2^e édition, revue et complétée, a paru à Vendôme, 1882, in-8.

5. Warnkœnig, *Flandrische Staats- und Rechtsgeschichte bis zum Jahre 1305*, Tübingen, 1835-1842, 3 vol. in-8; traduit en français avec des additions importantes et quelques suppressions par A. Gheldof, sous le titre d'*Histoire de la Flandre et de ses institutions civiles et politiques jusqu'à l'année 1305*, Bruxelles, 1835-1864, 5 vol. in-8.

6. Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, Bruxelles, 1847-1856, 6 vol. in-8.

7. H. d'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et comtes de Champagne*, Paris, 1859-1866, 7 vol. in-8.

8. *Les routiers au XII^e siècle*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. III, 1841-1842, p. 125-147; Mercadier, *les routiers au XIII^e siècle*, *ibid.*, p. 417-443.

9. Arnoul, évêque d'Orléans, dans le même recueil, t. XIV, 1852-1853, p. 425-463.

1840, date où Guérard édita le *Cartulaire de Saint-Père de Chartres*¹, les publications de cartulaires se succédèrent avec une remarquable rapidité dans la *Collection de documents inédits sur l'histoire de France*, créée par Guizot en 1834². Quelques rares sociétés de province, comme la Société archéologique de Touraine³ ou la Société des Antiquaires de l'ouest⁴, et quelques courageux érudits, comme Marchegay, en Maine-et-Loire⁵, et Quantin, dans l'Yonne⁶, imitèrent cet exemple.

Ces publications, précédées souvent de préfaces ou « prolégomènes » considérables, ramenèrent peu à peu les érudits à l'étude du XI^e et du XII^e siècles, auxquels elles étaient surtout consacrées. En 1869, parut un livre de Mourin sur *Les comtes de Paris*⁷. Ce livre, très faible, plein d'idées fausses et d'inexactitudes, provoqua de la part de M. Gabriel Monod⁸, de sages critiques, qui devaient avoir une profonde influence. La publication faite, en 1877, par un érudit allemand, Kalckstein, d'un volume d'introduction à l'histoire des premiers Capétiens⁹ excita l'émulation des Français, et, en 1880, l'Académie des sciences morales et politiques mit au concours le sujet suivant : « Étudier les progrès du pouvoir royal sous les six premiers Capétiens. » Le prix fut décerné à M. Achille Luchaire, dont le mémoire, repris et développé, fut publié trois ans

1. Paris, 2 vol. in-4 (collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*).

2. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, publié par Guérard (1841, 1 vol.); *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris*, par le même (1850, 4 vol.); *Cartulaire de l'abbaye de Savigny*, suivi du *Cartulaire d'Ainay*, publié par Aug. Bernard (1853, 1 vol.); *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, publié par Guérard (1857, 2 vol.); *Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu*, publié par M. Delpeche (1859, 1 vol.); sans compter les *Archives administratives de la ville de Reims*, publiées par Varin (1839-1848, 3 vol.), suivies d'*Archives législatives de la ville de Reims* (1840-1852, 4 vol.) et d'une *Table* des deux séries par Amiel (1853, 1 vol.), etc.

3. *Cartulaire de Cormery*, publié par J. Bourassé, dans les *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, t. XII, 1861; *Liber de servis Majoris Monasterii*, publié par A. Salmon et Ch. de Grandmaison, *ibid.*, t. XVI, 1864.

4. *Documents pour l'histoire de Saint-Hilaire de Poitiers*, publiés par Rédet, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'ouest*, années 1847 et 1852.

5. Paul Marchegay, *Archives d'Anjou, recueil de documents et mémoires inédits sur cette province*, Angers, 1843-1853, 2 vol. in-8. Le même imprimait en 1846 le *Cartulaire de l'abbaye du Ronceray d'Angers* qui, après bien des tribulations, ne devait paraître sous sa forme définitive qu'en 1900 (Paris et Angers, in-8).

6. Max. Quantin, *Cartulaire général de l'Yonne*, Auxerre, 1854-1860, 2 vol. in-4.

7. Ernest Mourin, *Les comtes de Paris; histoire de l'avènement de la troisième race*, Paris, in-8.

8. *Revue critique*, 1874, t. II, p. 163-170.

9. Carl von Kalckstein, *Geschichte des französischen Königthums unter den ersten Capetingern*; t. I : *Der Kampf der Robertiner und Karolinger*, Leipzig, 1877, in-8. Le t. II n'a jamais paru.

plus tard sous le titre d'*Histoire des institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens (987-1180)*¹.

Ce volume, bien que très solide dans presque toutes ses parties, n'en montrait pas moins la nécessité de refaire par le menu l'histoire même des premiers rois Capétiens, et l'on s'y mit, en effet, avec une ardeur qui contrastait singulièrement avec l'indifférence dont on avait fait preuve jusqu'alors.

L'ouvrage de M. Luchaire était à peine paru, que M. Gabriel Monod, en 1885, dans un article de la *Revue historique*², amorçait un *Hugues Capet*, dont il ne devait malheureusement jamais se décider à donner la suite. Au même moment, M. Christian Pfister présentait comme thèse de doctorat à la Faculté des lettres de Paris un ouvrage considérable sur Robert le Pieux³, qui, tout en renouvelant l'histoire de ce roi, jetait sur l'histoire de toute la France à son époque un jour en grande partie nouveau.

L'élan était définitivement donné, et, depuis lors, les ouvrages relatifs aux premiers Capétiens se sont rapidement succédé.

Pour renouveler méthodiquement cette histoire, il fallait, avant tout, rassembler et critiquer les textes qui lui servent de base. En ce qui concerne les textes « diplomatiques » — chartes et diplômes délivrés ou souscrits par les souverains eux-mêmes —, il y avait fort à faire. Sans doute, les continuateurs de dom Bouquet avaient déjà réuni, dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, quelques actes de Hugues Capet, de Robert le Pieux et de Henri I^{er}; mais ce recueil était notoirement incomplet, et, pour les successeurs de Henri I^{er}, en dehors du mémorable *Catalogue des actes de Philippe Auguste* de M. Léopold Delisle, paru en 1856, et de la *Table chronologique des diplômes, chartes, titres et actes imprimés*,

1. Paris, 1883, 2 vol. in-8. Une 2^e édition, également en 2 vol. in-8, a paru en 1891.

2. Gabriel Monod, *Études sur l'histoire de Hugues Capet; les sources*, dans la *Revue historique*, t. XXVIII, p. 244-272.

3. Ch. Pfister, *Études sur le règne de Robert le Pieux (996-1034)*, Paris, 1885, in-8 (*Bibliothèque de l'École des hautes études; sciences philologiques et historiques*, fasc. 64).

concernant l'histoire de France de Bréquigny¹, bien insuffisante et très vieillie, on ne possédait aucun instrument de travail.

Dès 1883, M. Luchaire signalait cette regrettable lacune² et, prêchant lui-même d'exemple, publiait, en 1885, sur le modèle du livre de M. Delisle, un volumineux catalogue des actes de Louis VII³. La même année, M. Pfister faisait précéder ses *Études sur le règne de Robert le Pieux* d'un catalogue des actes de ce roi. En 1890, M. Luchaire donnait encore, sous le titre de *Louis VI le Gros, annales de sa vie et de son règne*⁴, un relevé de tous les actes émanés de Louis VI ou relatifs à sa personne, et de toutes les mentions chronologiques de nature à éclairer son histoire. Cette même année, M. Petit-Dutaillis présentait à l'École des chartes une *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII*, à laquelle il avait annexé un catalogue d'actes et un itinéraire; repris et remanié, ce travail fut publié comme thèse de doctorat en 1894⁵. En 1891, M. Frédéric Sæhnée présentait, à son tour, à l'École des chartes une thèse sur Henri I^{er}, accompagnée d'un catalogue d'actes très détaillé⁶. A la même époque enfin, pendant qu'Arthur Giry s'occupait, à l'École pratique des hautes études, à constituer un catalogue d'actes des souverains carolingiens, M. Maurice Prou recueillait tous les actes émanés de Philippe I^{er} ou souscrits par lui⁷.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui avait, en 1885, décerné le grand prix Gobert aux *Études sur les actes de Louis VII* de M. Luchaire, et qui, depuis de longues années déjà, songeait à publier un recueil de *Chartes et diplômes* concernant l'histoire de France dans le haut moyen âge, comprit enfin que son rôle était de coordonner tous ces efforts: en 1894, elle décida la publication d'un recueil général des diplômes royaux et impériaux de 840 à 1180,

1. Paris, 8 vol. in-fol., 1769-1876. Le t. III parut en 1783; Pardessus, puis Laboulaye publièrent les t. IV à VIII de 1836 à 1876, mais en utilisant uniquement les dépouillements faits par Bréquigny.

2. *Histoire des institutions monarchiques*, t. I, Introduction, p. xi.

3. Achille Luchaire, *Études sur les actes de Louis VII*, Paris, 1885, in-4.

4. Paris, in-8.

5. Petit-Dutaillis, *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII (1187-1226)*, Paris, 1894, in-8 (*Bibliothèque de l'École des hautes études; sciences philologiques et historiques*, fasc. 101).

6. Un sommaire de ce travail a été publié dans les *Positions des thèses* de l'École des chartes, année 1891, p. 43-51. Le catalogue d'actes paraîtra prochainement dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études* par les soins de M. Martin-Chabot.

7. Cf. Arthur Giry, *Manuel de diplomatique* (Paris, 1894, in-8), p. 731. Dès 1895, M. Maurice Prou faisait paraître dans les *Mélanges Julien Havet*, p. 157-199, une étude sur *Les diplômes de Philippe I^{er} pour l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*.

Grâce à l'active direction d'Arthur Giry, à partir de 1896, et aux efforts très méritoires faits, depuis la mort de ce dernier, par le nouveau directeur de la collection, M. d'Arbois de Jubainville, l'œuvre, qu'on a décidé de poursuivre jusqu'à la mort de Philippe Auguste, est aujourd'hui en bonne voie¹. Le premier volume, contenant le *Recueil des actes de Philippe I^{er}*, par M. Maurice Prou, paraîtra d'ici deux ou trois mois. Les deux volumes suivants seront consacrés à des souverains carolingiens²; mais le recueil des actes des trois premiers Capétiens est dès maintenant en préparation³; M. Élie Berger s'est chargé d'éditer les actes de Louis VI, et M. François Delaborde prépare le recueil des actes de Philippe Auguste, sous la direction de M. Léopold Delisle.

Quant aux textes des chroniqueurs et des annalistes, ils étaient déjà, pour la plupart, connus et publiés, soit dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, soit dans les *Monumenta Germaniae*, soit enfin dans la collection de la *Société de l'histoire de France*, créée en 1833. Néanmoins, quelques textes de grande importance pour l'histoire de la royauté restaient à mettre au jour; il suffit de citer ici l'*Histoire de Guillaume le Maréchal*, dont M. Paul Meyer entama la publication en 1891⁴, et la *Chronique de l'Anonyme de Béthune*, publiée en 1905 par M. Léopold Delisle⁵. Mais l'essentiel était de rééditer d'une manière scientifique et de critiquer des textes qu'on ne connaissait jusqu'alors que par de mauvaises éditions et dont on n'avait point su dégager avec précision la valeur et la portée. Deux collections surtout recueillirent les résultats de ce travail : celle de la *Société de l'histoire de France*, et, à partir de 1886, la *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*. Citons seulement la publication, dans la première collection, de la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois*, par M. Paul Meyer (1875-1879), et des *Oeuvres de Rigord*

1. Cf. la préface placée par M. d'Arbois de Jubainville en tête du *Recueil des actes de Philippe I^{er}*.

2. Ce sont un *Recueil des actes de Lothaire et de Louis V (954-987)*, publié par Louis Halphen, avec la collaboration de Ferdinand Lot, et un *Recueil des actes de Louis IV (936-954)* publié par Philippe Lauer.

3. Il paraîtra par les soins de MM. Ferdinand Lot, Martin-Chabot et Louis Halphen.

4. *L'histoire de Guillaume le Maréchal, comte de Striguil et de Pembroke, régent d'Angleterre de 1216 à 1219*, poème français publié par Paul Meyer, Paris, 1891-1901, 3 vol. in-8 (*Société de l'histoire de France*). Le t. III renferme une longue introduction et une traduction abrégée avec annotations historiques.

5. *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XXIV (Paris, 1904, in-fol.), p. 750-775.

et de Guillaume le Breton, par M. François Delaborde (1882-1885), et, dans la seconde collection, celle des *Histoires de Raoul Glaber*, par M. Maurice Prou (1886), de la *Vie de Louis le Gros* de Suger, par Auguste Molinier (1887), des *Lettres de Gerbert*, par Julien Havet (1889), de l'*Histoire du meurtre de Charles le Bon* de Galbert de Bruges, par M. Henri Pirenne (1891), de la *Chronique* d'Adémar de Chabannes, par M. Jules Chavanon (1897). L'édition des *Lettres de Gerbert*, par Julien Havet, notamment, renouvela de fond en comble l'histoire de Hugue Capet. De ce côté encore, les érudits ont accompli une œuvre des plus fécondes, dont le précieux manuel consacré par Auguste Molinier aux *Sources de l'histoire de France, des origines aux guerres d'Italie*¹, permet d'apprécier à la fois les résultats et les lacunes.

Parmi les textes touchant à l'histoire des premiers rois capétiens qui ont été le plus étudiés dans ces dernières années ou qui appellent de nouvelles recherches, signalons les lettres de Gerbert qui, depuis l'édition de Julien Havet, ont fourni matière à un volumineux mémoire de M. Jules Lair (1899)², discuté de près par M. Ferdinand Lot, dans ses *Études sur le règne de Hugues Capet* (1903)³. Une nouvelle édition est nécessaire pour permettre de résoudre tous les problèmes auxquels cette correspondance donne encore lieu : M. Ferdinand Lot la donnera sans doute dans un avenir prochain. D'une critique infiniment plus aisée, la correspondance de Fulbert de Chartres a déjà été classée et étudiée par M. Christian Pfister (1885)⁴. Une édition critique et un classement reposant sur une étude plus minutieuse encore des manuscrits n'en restent pas moins à donner : M. Hükel, qui s'était signalé par une étude approfondie sur les œuvres d'Adalberon de Laon⁵, a réuni les éléments de ce double travail⁶. En même temps qu'il reprenait la critique des lettres de Gerbert, M. Jules Lair s'est attaqué à la

1. Paris, 1901-1904, 5 vol. in-8. L'introduction est au t. V. Le soin de préparer une nouvelle édition de cet ouvrage a été confié à M. René Poupardin.

2. Jules Lair, *Études critiques sur divers textes des X^e et XI^e siècles* ; t. I^{er} : *Bulle du pape Sergius IV ; lettres de Gerbert*, Paris, 1899, in-4.

3. *Bibliothèque de l'École des hautes études ; sciences historiques et philologiques*, fasc. 147.

4. Ch. Pfister, *De Fulberti Carnotensis episcopi vita et operibus*, Nancy, 1885, in-8.

5. *Bibliothèque de la Faculté des lettres* de l'Université de Paris, fasc. XIII (1901).

6. Il a publié un sommaire de son travail dans les *Positions des mémoires présentés à la Faculté des lettres [de Paris] pour l'obtention du diplôme d'études supérieures histoire et géographie*, année 1902, p. 39-42.

chronique d'Adémar de Chabannes ¹, remettant en question tous les résultats qui semblaient acquis depuis un important mémoire de M. Léopold Delisle ². M. Ferdinand Lot a répondu en partie aux objections de M. Lair ³; mais, depuis, la découverte d'une nouvelle rédaction de la chronique d'Adémar (1905) ⁴ est venue compliquer le problème, qui mériterait d'être repris dans son ensemble. La *Chronique de Morigny*, si utile pour l'histoire des règnes de Louis VI et de Louis VII, n'est encore que très imparfaitement publiée : M. Léon Mirot doit en donner prochainement une édition critique ⁵. Les recueils épistolaires, qui sont, pour cette même époque, une des plus précieuses mines de renseignements, méritent tout spécialement d'être étudiés; nous ne possédons encore des lettres d'Ive de Chartres, d'Hildebert de Lavardin, de Geoffroi de Vendôme, d'Arnoul de Lisieux, d'Étienne de Tournai, de Pierre de Blois, que des éditions vieilles et tout à fait insuffisantes. L'examen des manuscrits ne saurait manquer d'être fort instructif; plusieurs études ont déjà été entreprises dans ce sens ⁶.



Parallèlement à ces minutieux travaux de critique, qui ont, à juste titre, absorbé une bonne part de l'activité des érudits modernes, les historiens ont poursuivi leur tâche.

Pour l'histoire politique des quatre premiers Capétiens, nous ne sommes encore qu'incomplètement pourvus. Robert le Pieux a été

1. Jules Lair, *Études critiques sur divers textes des X^e et XI^e siècles*; t. II : *Historia d'Adémar de Chabannes*, Paris, 1899, in-4.

2. Léopold Delisle, *Notice sur les manuscrits originaux d'Adémar de Chabannes*, dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXV, 1^{re} partie, 1896, p. 241-358.

3. *Études sur le règne de Hugues Capet* (Paris, 1903, in-8), p. 351-358.

4. Louis Halphen, *Une rédaction ignorée de la Chronique d'Adémar de Chabannes*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXVI, 1905, p. 655-660.

5. Dans la *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*.

6. M. A. Dieudonné a publié en 1898 un volume sur *Hildebert de Lavardin, évêque du Mans, archevêque de Tours (1056-1133); sa vie; ses lettres* (Paris-Mamers, in-8), où il a déjà fait quelques bonnes remarques sur le classement des lettres d'Hildebert. M. Marcel Bouteron a présenté en 1905 à l'École des chartes une thèse sur *Arnoul, évêque de Lisieux et sa correspondance*: un sommaire en a été publié dans les *Positions des thèses* de l'École des chartes, année 1905, p. 25-31. M. Max Fazy a présenté à la même école en 1906 une thèse sur *Étienne de Tournai, d'après sa correspondance*: un sommaire en a paru dans les *Positions des thèses* de l'École des chartes, année 1906, p. 95-105, et la thèse elle-même paraîtra sous peu dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études*. Enfin, nous croyons savoir que M. René Merlet s'occupe des lettres d'Ive de Chartres.

le premier à trouver un historien en la personne de M. Christian Pfister¹. Hugue Capet, auquel M. Monod avait semblé vouloir se consacrer, délaissé par lui, a été récemment l'objet d'un livre remarquable de M. Ferdinand Lot². Henri I^{er} et Philippe I^{er} ont été moins favorisés : la thèse présentée, en 1891, à l'École des chartes sur le premier d'entre eux par M. Soehnée n'a jamais été publiée³. Quant à Philippe I^{er}, on pouvait espérer que M. Maurice Prou voudrait bien se charger d'écrire sur lui un livre qu'il est mieux que personne à même de nous donner ; mais, attiré par d'autres travaux et se bornant à traiter quelques questions de détail dans l'introduction de son *Recueil des actes de Philippe I^{er}*⁴, M. Prou a définitivement renoncé à ce projet. Peut-être un jeune érudit, cruellement enlevé à la science tout au début de sa carrière, eût-il tenu à honneur de combler cette lacune : Bernard Monod a laissé du moins sur la politique religieuse de Philippe I^{er} pendant le pontificat de Pascal II un ouvrage important qui ne tardera point à voir le jour⁵.

Au surplus, si l'histoire politique des quatre premiers Capétiens n'a trouvé qu'un si petit nombre d'amateurs, la faute en est surtout à l'effacement dans lequel ces rois ont vécu. La figure de Hugue Capet lui-même, le fondateur de la dynastie, est presque insaisissable : son plus récent historien⁶ en fait un personnage faible et timide ; M. Pfister, au contraire, voit en lui un « ambitieux habile »⁷. C'est dire à quel point les textes sont insuffisants pour permettre

1. Ch. Pfister, *Études sur le règne de Robert le Pieux (996-1034)*, Paris, 1885, in-8 (*Bibliothèque de l'École des hautes études ; sciences philologiques et historiques*, fasc. 64).

2. Ferdinand Lot, *Études sur le règne de Hugues Capet et la fin du X^e siècle*, Paris, 1903, in-8 (*Bibliothèque de l'École des hautes études ; sciences historiques et philologiques*, fasc. 147).

3. Voir ci-dessus, p. 66, n. 6. — Tout récemment, M. Martin-Chabot s'est décidé à recommencer le travail sur de nouveaux frais.

4. L'introduction de ce *Recueil*, que nous avons annoncé plus haut (p. 67) comprend un chapitre sur « les dates de la naissance, du sacre, de la majorité et de la mort de Philippe I^{er} ».

5. Cet *Essai sur les rapports de Pascal II avec Philippe I^{er}*, qui paraîtra dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études*, comprend deux parties, l'une consacrée au récit des événements, l'autre à une étude sur « l'organisation de l'Eglise de France et ses relations avec Pascal II et Philippe I^{er} ». Bernard Monod a, en outre, écrit sur *Le moine Guibert et son temps* (Paris, 1905, in-18) un charmant volume, où il a essayé de tracer un rapide tableau de la société française sous Philippe I^{er}.

6. M. Ferdinand Lot, dans ses *Études sur le règne de Hugues Capet* citées précédemment.

7. Compte-rendu du livre de M. Lot, dans la *Revue historique*, t. LXXXVII, 1905, p. 99.

d'apprécier sainement et de comprendre la politique d'un roi dont la personnalité eût dû pourtant, semble-t-il, s'imposer à l'esprit des contemporains. Son successeur, Robert le Pieux, a eu un biographe ; mais combien naïf et peu au courant des faits et des hommes ! Avec Henri I^{er} et, plus encore, avec Philippe I^{er}, dont le long règne, terne et vide — en apparence, au moins, — remplit près de cinquante années, notre ignorance devient presque désespérante. Visiblement en France, alors, l'intérêt est ailleurs : c'est à l'ouest, du côté de la Normandie et de l'Anjou que se déroulent les événements dont les chroniqueurs cherchent à fixer le souvenir. La dynastie capétienne, dont l'histoire est importante pour nous, qui cherchons à renouer la chaîne des faits, passe presque inaperçue aux yeux des contemporains.

Avec Louis VI, au contraire, une nouvelle période, plus active et plus glorieuse, s'ouvre pour elle. La royauté, engourdie, se réveille : par la conquête, elle va progressivement refaire l'unité de cette France qui semblait prête à se disloquer. Aussitôt, l'attention des contemporains est rappelée sur elle : Louis VI trouve en Suger un admirable biographe ; de son temps et sous Louis VII, les chroniques sont pleines de détails sur l'histoire capétienne ; avec Philippe Auguste, enfin, et son fils Louis VIII, la royauté, à elle seule, occupe toute la scène.

Cette seconde période de l'histoire capétienne, moins ingrate que la précédente, a, comme de juste, tenté davantage les historiens. Sur le règne de Louis VI, on ne possède pas encore cependant de livre complet. Mais la copieuse introduction historique que M. Luchaire a placée en tête de ses *Annales de Louis VI le Gros*¹ permet, dans une large mesure, de suppléer à cette insuffisance. Une petite dissertation publiée quelques années plus tard par un Américain, M. J.-W. Thompson, sur « le développement de la monarchie française pendant le règne de Louis VI »², est, au contraire, dénuée de valeur. Au surplus est-ce moins, après le livre de M. Luchaire, le caractère général du règne de ce prince qui demande à être examiné, que le détail de sa lutte contre la féodalité et de sa politique religieuse. C'est une partie de la première question que

1. Achille Luchaire, *Louis VI le Gros ; annales de sa vie et de son règne, avec une introduction historique*, Paris, 1890, in-8. L'introduction historique ne remplit pas moins de 200 pages.

2. J.-W. Thompson, *The development of the French monarchy under Louis VI le Gros (1108-1137)*, Chicago, 1895, in-8.

s'est proposé de traiter M. Delarue, dans une thèse encore manuscrite, présentée à l'École des chartes en 1905¹.

L'histoire de Louis VII a surtout été étudiée en Allemagne, mais d'une manière encore incomplète : M. Hirsch a écrit des *Studien zur Geschichte König Ludwigs VII von Frankreich*², qui mènent l'histoire annalistique du règne jusqu'à l'année 1160³. Pour la période suivante, il faut recourir à des ouvrages où cette histoire n'est traitée qu'accidentellement. On trouvera l'indication des principaux au tome III de l'*Histoire de France* de M. Lavissee⁴ : le plus considérable est le *Philipp II August* de M. Alexander Cartellieri⁵, dont tout le premier livre est consacré aux événements des années 1165-1180, dans la mesure où Philippe Auguste y a participé. Enfin, aux *Studien* de M. Hirsch, il convient de joindre, pour la première partie du règne, les biographies de Suger, dont on sait le rôle capital, surtout pendant la seconde croisade : la dernière en date et la plus approfondie est celle de M. Otto Cartellieri⁶.

Le règne de Philippe Auguste est un de ceux qui, dans ces dernières années, ont suscité le plus de travaux. Dès 1868, M. Scheffer-Boichorst avait publié un mémoire, encore utile, sur les rapports de l'Allemagne et de Philippe Auguste⁷ et, la même année, une thèse avait été présentée, à l'École des chartes, par Gaston Dubois, sur la vie de Guillaume des Roches, un des plus actifs auxiliaires du roi de France dans la conquête des domaines de la maison angevine⁸. Mais vingt ans s'écoulèrent, sans qu'aucun travail de valeur ne parût. Il faut faire exception toutefois pour une courte, mais très

1. H. Delarue, *Lutte de Louis VI contre la petite féodalité*, dans les *Positions des thèses* de l'École des chartes, année 1905, p. 63-68.

2. Leipzig, 1892, in-8.

3. Il n'a cependant pas compris la seconde croisade dans son récit; mais il existe, pour les croisades, d'excellents ouvrages, sur lesquels nous n'avons pas à insister ici.

4. Tome III, 1^{re} partie, par Achille Luchaire : *Louis VII, Philippe Auguste, Louis VIII (1137-1226)*, Paris, 1901, in-8.

5. Voir ci-dessous, p. 74.

6. Otto Cartellieri, *Abt Suger von Saint-Denis (1081-1151)*, Berlin, 1898, in-8 (*Historische Studien*, publiés par Ebering, fasc. 11). — Pour les ouvrages relatifs aux souverains anglais, dont l'histoire peut difficilement être séparée de celle de Louis VII et de Philippe Auguste, voir les articles publiés par M. Petit-Dutaillis aux t. VIII et IX de cette *Revue*.

7. P. Scheffer Boichorst, *Deutschland und Philipp II August von Frankreich in den Jahren 1180-1214*, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. VIII, 1868, p. 467-562.

8. Cette thèse fut publiée, sous le titre de *Recherches sur la vie de Guillaume des Roches, sénéchal d'Anjou, du Maine et de Touraine*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXX, 1869, p. 377-424; t. XXXII, 1871, p. 88-145; t. XXXIV, 1873, p. 502-541.

pénétrante dissertation de M. Charles Bémont sur *La condamnation de Jean Sans-Terre par la cour des pairs de France en 1202*, publiée d'abord comme thèse latine¹, en 1884, puis en français dans la *Revue historique*², en 1886.

En 1888, enfin, parut un livre très approfondi de M. Davidsohn sur Philippe Auguste et Ingeburge de Danemark³. Ce livre fut suivi d'un assez grand nombre d'études de détail qui sont venues peu à peu éclairer une des périodes les plus curieuses de notre histoire : citons surtout celles de M. Boissonnade, sur les comtes d'Angoulême (1893 et 1895)⁴, la dissertation trop rapide de M. Démètresco, sur les rapports de Philippe Auguste et de Richard Cœur-de-Lion (1897)⁵, le livre de M. Henri Malo sur *Renaud de Dammartin*, un des principaux acteurs du drame de Bouvines (1898)⁶, celui de M. Borrelli de Serres, sur *La réunion des provinces septentrionales à la couronne par Philippe Auguste* (1899)⁷, enfin, pour les dernières années de Philippe Auguste, le *Louis VIII*, de M. Petit-Dutaillis (1894)⁸.

Cette liste est loin d'être complète ; mais deux ouvrages, dont il nous reste à parler, nous dispenseront de nous étendre plus longuement sur ce point. Le premier est le *Philipp II August de*

1. *De Johanne cognomine « Sine terra », Angliae rege, Lutetiae Parisiorum anno 1202 condemnato*, Parisiis, 1884, in-8.

2. *Revue historique*, t. XXXII, p. 33-72 et 290-311.

3. R. Davidsohn, *Philipp II August von Frankreich und Ingeborg*, Stuttgart, 1888, in-8.

4. P. Boissonnade, *Quomodo comites Engolismenses erga reges Angliae et Franciae se gesserint et comitatūs Engolismae atque Marchiae regno Francorum adjuncti fuerint (1152-1328)*, Engolismae, 1893, in-8 ; du même, *Les comtes d'Angoulême, les ligues féodales contre Richard Cœur-de-Lion et les poésies de Bertrand de Born, 1176-1194*, dans les *Annales du midi*, t. VII, 1895, p. 275-299.

5. Marin Démètresco, *Étude sur les rapports politiques de Philippe Auguste avec Richard Cœur-de-Lion (1189-1199)*, Leipzig, 1897, in-8 (Dissertation).

6. Henri Malo, *Un grand feudataire : Renaud de Dammartin et la coalition de Bouvines ; contribution à l'étude du règne de Philippe Auguste*, Paris, 1898, in-8.

7. Borrelli de Serres, *La réunion des provinces septentrionales à la couronne par Philippe Auguste : Amiénois, Artois, Vermandois, Valois*, Paris, 1899, in-8.

8. Voir ci-dessous, p. 74. — Pour les rapports avec les souverains anglais, il faut joindre aux travaux précédents ceux qui ont paru en Angleterre et dont on trouvera l'indication dans les articles déjà cités que M. Petit-Dutaillis a publiés dans cette *Revue*, t. VIII, p. 358-380, et t. IX, p. 85-105. Parmi les plus récents, nous mentionnerons seulement le *John Lackland* de Miss Kate Norgate (London, 1902, in-8). Ajoutons que M. Léopold Delisle prépare un catalogue des actes de Henri II Plantagenet concernant la France. Une partie de l'introduction qu'il compte placer en tête de ce catalogue vient de paraître dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXVII, 1906 p. 361-401.

M. Alexander Cartellieri ¹. Après avoir publié, en 1891, une dissertation sur les premières années de Philippe Auguste (1165-1180) ², puis, de 1891 à 1894, une série d'articles dans la *Revue historique*, sur la naissance de Philippe Auguste et sur son avènement ³, M. Alexander Cartellieri a commencé, en 1899, la publication d'une gigantesque histoire de ce roi, dont deux volumes seulement ont paru jusqu'ici, embrassant les années 1165-1191. C'est un minutieux exposé de tous les événements auxquels Philippe s'est trouvé mêlé : tous les textes y sont passés en revue, et une copieuse bibliographie ouvre chacun des volumes ⁴. D'autre part, M. Achille Luchaire, qui, depuis de longues années, s'était occupé, à la Sorbonne, à réunir les éléments d'une histoire de Philippe Auguste, qu'il semble avoir définitivement renoncé à écrire, a présenté en 200 pages, dans l'*Histoire de France* de M. Lavis (1901), un récit clair et vivant du règne de ce roi ⁵. Accompagné d'une bibliographie sommaire, mais choisie, ce récit suggestif devra être consulté par tous ceux désormais qui s'occuperont de cette histoire ⁶.

Sur le règne de Louis VIII, M. Petit-Dutaillis a écrit un livre excellent ⁷, qui dispense de recourir à tous les ouvrages antérieurs.



L'histoire de la formation du pouvoir royal et de l'organisation administrative du royaume a été complètement renouvelée, pour

1. Alexander Cartellieri, *Philipp II August, König von Frankreich*, t. I et II, Leipzig et Paris, 1899-1906, 2 vol. in-8. Une analyse rapide de ces deux volumes a été donnée ici même, t. XIII, 1906, p. 248-250.

2. Alexander Cartellieri, *Philipp II August von Frankreich bis zum Tode seines Vaters (1165-1180); ein Beitrag zu seiner Biographie*, Berlin, 1891, in-8. (Dissertation.)

3. A. Cartellieri, *La naissance de Philippe Auguste*, dans la *Revue historique*, t. XLVII, 1891, p. 309-310 ; *L'avènement de Philippe Auguste (1179-1180)*, *ibid.*, t. LII, 1893, p. 241-258 ; t. LIII, 1893, p. 261-279 ; t. LIV, 1894, p. 1-33.

4. M. Achille Luchaire a rendu compte des fascicules de M. Cartellieri, au fur et à mesure de leur apparition, dans la *Revue historique*, t. LXXI, 1899, p. 368-372 ; t. LXXII, 1900, p. 181-188 ; t. LXXVII, 1901, p. 400-402 ; t. XCIII, 1907, p. 400-405.

5. Ernest Lavis, *Histoire de France*, t. III, 1^{re} partie : *Louis VII, Philippe Auguste, Louis VIII (1137-1226)*, par Achille Luchaire, Paris, 1901, in-8.

6. Voir aussi, du même, *Innocent III et la croisade des Albigeois*, Paris, 1905, in-16 (livre de haute vulgarisation, sans références).

7. Ch. Petit-Dutaillis, *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII (1187-1226)*, Paris, 1894, in-8 (*Bibliothèque de l'École des hautes études; sciences philologiques et historiques*, fasc. 101).

l'époque antérieure à Philippe Auguste, par l'*Histoire des institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens* de M. Achille Luchaire (1883)¹. Sans épuiser la matière, M. Luchaire a apporté néanmoins dans ce volume un ensemble incomparable de faits et d'aperçus, que les études de détail publiées depuis lors ont souvent précisés et complétés, mais rarement contredits². Le même auteur a, dans son *Manuel des institutions françaises*³ et, plus récemment, dans l'*Histoire de France* de M. Lavissee⁴, donné, pour cette époque et celle de Philippe Auguste, un résumé très clair du sujet et des indications bibliographiques. Il convient d'en rapprocher, bien qu'elle embrasse une période plus étendue, l'*Histoire des institutions politiques et administratives de la France* de M. Paul Viollet⁵, toujours admirablement informée, très suggestive et enrichie de bibliographies excellentes⁶. M. Jacques Flach a également, au tome III de ses *Origines de l'ancienne France*⁷, étudié l'organisation du pouvoir royal au x^e et au xi^e siècles. Son livre, qui témoigne de recherches très approfondies, ne saurait cependant être utilisé qu'avec une extrême prudence ; et il est loin, selon nous, de marquer, pour le xi^e siècle, un progrès par rapport à l'*Histoire des institutions monarchiques* de M. Luchaire⁸.

Pour l'époque de Philippe Auguste et de Louis VIII, qui n'a pas été comprise dans ce dernier ouvrage, il n'existe, en dehors des livres que nous venons d'indiquer et du *Louis VIII* de M. Petit-Dutaillis, qu'un seul travail d'un caractère général : c'est celui de

1. Voir ci-dessus, p. 65.

2. Dès 1885, dans ses *Études sur le règne de Robert le Pieux*, déjà citées à plusieurs reprises, M. Ch. Pfister avait apporté quelques précisions pour l'époque du roi Robert.

3. Achille Luchaire, *Manuel des institutions françaises ; période des Capétiens directs*, Paris, 1892, in-8.

4. Tome II, 2^e partie : *Les premiers Capétiens (987-1137)*, Paris, 1901, in-8 ; t. III, 1^{re} partie : *Louis VII, Philippe Auguste, Louis VIII (1137-1226)*, Paris, 1901, in-8.

5. Trois volumes ont paru (Paris, 1890-1903, in-8), allant des origines à la fin du xv^e siècle.

6. On n'en saurait dire autant de l'*Histoire du droit et des institutions de la France* d'E. Glasson (Paris, 1887-1903, 8 vol. in-8), dont les sept premiers volumes concernent le moyen âge.

7. Jacques Flach, *Les origines de l'ancienne France ; X^e et XI^e siècles*, t. III : *La renaissance de l'État ; la royauté et le principat*, Paris, 1904, in-8.

8. C'est ce que nous avons tenté de montrer dans un article publié par la *Revue historique*, t. LXXXV, 1904, p. 271-285, sous le titre : *La royauté française au XI^e siècle, à propos d'un livre récent*.

M. W. Walker sur « le développement du pouvoir royal pendant le règne de Philippe Auguste »¹.

Mais, tant sur l'époque de Philippe Auguste et de Louis VIII que sur celle de leurs prédécesseurs, il a paru, dans ces dernières années, une série de travaux de détail souvent fort importants et au premier rang desquels il convient de placer les curieuses *Recherches sur divers services publics du XIII^e au XVII^e siècle* de M. Borrelli de Serres² : s'ajoutant au célèbre mémoire de M. Léopold Delisle sur *Les opérations financières des Templiers*³, ces *Recherches* ont permis de préciser l'idée qu'on devait se faire de l'administration financière de la royauté à partir de Philippe Auguste.

La question de l'organisation judiciaire à la même époque a été, elle aussi, en grande partie renouvelée par de récents travaux : c'est d'abord, outre la thèse déjà citée de M. Charles Bémont sur *La condamnation de Jean Sans-Terre par la cour des pairs de France en 1202* (1884), le recueil de *Textes relatifs à l'histoire du Parlement depuis les origines jusqu'en 1314* publié en 1888 par M. Ch.-V. Langlois⁴ avec une introduction où l'on trouvera une bibliographie méthodique du sujet. Depuis lors, M. Ch.-V. Langlois lui-même a publié un article capital sur *Les origines du Parlement de Paris* (1890)⁵, et la question connexe de l'origine de la cour des pairs de France, rouverte en 1894 par M. Ferdinand Lot⁶, a été discutée à fond par MM. Guilhaiermoz⁷, Charles Bémont⁸, Petit-Dutaillis⁹, par

1. W. Walker, *On the increase of royal power in France under Philip Augustus*, Leipzig, 1888, in-8. (Dissertation.)

2. Tome I : *Notices relatives au XIII^e siècle*, Paris, 1895, in-8. Le t. II, paru en 1904, a trait uniquement à la fin du XIII^e siècle et au début du XIV^e.

3. Léopold Delisle, *Mémoire sur les opérations financières des Templiers*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXXIII, 2^e partie, 1889, p. 1-248.

4. Dans la *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire* (Paris, 1888, in-8).

5. *Revue historique*, t. XLII, p. 74-114.

6. Ferdinand Lot, *Quelques mots sur l'origine des pairs de France*, dans la *Revue historique*, t. LIV, p. 34-59. Cf., au fascicule suivant de la même revue (t. LIV, p. 382-391), une lettre de M. Luchaire à propos de cet article.

7. P. Guilhaiermoz, *Les deux condamnations de Jean Sans-Terre par la cour de Philippe Auguste et l'origine des pairs de France*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LX, 1899, p. 48-83.

8. Ch. Bémont, *La condamnation de Jean Sans-Terre par les pairs de France, lettre à M. Guilhaiermoz*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LX, 1899, p. 363-369. M. Guilhaiermoz a répondu, *ibid.*, p. 369-372.

9. Ch. Petit-Dutaillis, *Une nouvelle théorie sur la condamnation de Jean Sans-Terre*, dans la *Revue historique*, t. LXXI, 1899, p. 33-40.

Miss Kate Norgate¹ et à nouveau par M. Ferdinand Lot dans son livre récent : *Fidèles ou vassaux*². Il s'en faut cependant encore de beaucoup qu'on puisse se considérer comme suffisamment renseigné sur la nature et l'organisation de la justice royale au temps des premiers Capétiens. A vouloir interpréter, comme on le fait trop souvent, tous les actes judiciaires de ces rois en bloc et à la lumière des textes de la seconde moitié du XIII^e siècle, on risque d'en fausser étrangement le sens et la portée : il y aurait lieu de reprendre un à un l'examen des actes déjà connus, auxquels les recherches des érudits ne sauraient manquer d'en ajouter quelques autres, de les interroger sans idées préconçues et de les rapprocher des documents analogues qui, sans émaner du souverain, témoignent cependant d'usages et de droits sensiblement voisins.

Il est quelques autres points sur lesquels, par contre, il y a peu, semble-t-il, à espérer de nouvelles recherches. Ainsi, sur les grandes assemblées royales, dont le rôle va sans cesse en diminuant à mesure qu'on avance dans l'histoire capétienne, tout l'essentiel paraît bien avoir été dit par M. Luchaire et, pour l'époque de Philippe Auguste, par M. Froidevaux³. De même encore, sur les officiers de la cour royale, on ajoutera sans doute fort peu à ce qu'en a dit M. Luchaire dans son *Histoire des institutions monarchiques* : tout ce qu'on pourra faire, ce sera de préciser la chronologie de ces officiers, comme l'a fait M. Luchaire lui-même pour l'époque de Louis VI et de Louis VII⁴ et M. Prou pour l'époque de Philippe I^{er}⁵.

Il y aurait, sans doute, plus de renseignements nouveaux à

1. Kate Norgate, *The alleged condemnation of king John in 1202*, dans les *Transactions of the royal historical society*, nouv. série, t. XIV, 1900, p. 53-68.

2. Ferdinand Lot, *Fidèles ou vassaux? Essai sur la nature juridique du lien qui unissait les grands vassaux à la royauté depuis le milieu du IX^e jusqu'à la fin du XII^e siècle*, Paris, 1904, in-8. Voir notamment p. 220-226. — M. Petit-Dutaillis vient de réfuter la thèse de miss Norgate dans une étude jointe à son édition française de l'*Histoire constitutionnelle de l'Angleterre* de Stubbs, t. I (Paris, 1907, in 8), p. 861-868.

3. H. Froidevaux, *De regis conciliis Philippo II Augusto regnante habitis*, Paris, 1891, in-8.

4. Achille Luchaire, *Études sur les actes de Louis VII*, Introduction; *Louis VI le Gros; annales de sa vie et de son règne*, Appendice V, p. 303-306.

5. Maurice Prou, *Recueil des actes de Philippe I^{er}, roi de France*, Paris, 1907, in-4; (Chartes et diplômes publiés par les soins de l'Académie des inscriptions et belles-lettres), Introduction, p. XLVIII-LXXXI et p. CXXXVI-CLV. — Pour l'époque de Philippe Auguste et de Louis VIII, voir Léopold Delisle, *Catalogue des actes de Philippe Auguste*, Paris, 1856, in-8, et Petit-Dutaillis, *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII*, Paris, 1894, in-8.

apporter sur l'administration locale des premiers rois capétiens. Nous ne pouvons signaler ici comme travaux de détail que l'*Essai sur les prévôts royaux du XI^e au XIV^e siècle* de Henri Gravier¹, qui n'a pu être suffisamment mûri par l'auteur², et la *Chronologie des baillis et des sénéchaux royaux depuis les origines jusqu'à l'avènement de Philippe de Valois*, dressée par M. Léopold Delisle³. Ni l'un ni l'autre de ces deux mémoires, le second en raison de son caractère même, ne nous font connaître d'une manière précise le mécanisme et le caractère de l'administration des domaines royaux.

Quant à l'organisation militaire, il y aurait lieu également d'en reprendre l'étude⁴ : une analyse minutieuse des chartes relatives au droit d'ost et de chevauchée et à la levée du ban et de l'arrière-ban fournirait, croyons-nous, d'intéressants résultats.

Mais il est un autre champ d'études qui mérite plus encore peut-être d'être exploité. Comme nous avons eu déjà l'occasion de le remarquer, l'intérêt de l'histoire, au temps des premiers Capétiens, est loin de se concentrer exclusivement sur la royauté, et il n'est pas rare, jusqu'au milieu du XII^e siècle, de voir les chefs de quelques États féodaux jouer dans le royaume un rôle plus important que celui du souverain. Il est donc essentiel, si l'on veut comprendre comment la France de Louis VII et de Philippe Auguste s'est formée, d'étudier, d'une manière approfondie, l'histoire des grandes principautés féodales.

Il serait injuste d'accuser nos anciens historiens d'avoir complètement méconnu l'intérêt de ces recherches, et les travaux d'histoire

1. Paris, 1904, in-8. L'ouvrage a paru partiellement dans la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, 1903 et 1904.

2. M. Gravier est mort au moment même où il venait de présenter son travail à l'École des chartes pour l'obtention du diplôme d'archiviste paléographe.

3. Forme la préface du t. XXIV du *Récueil des historiens des Gaules et de la France* (Paris, 1904, in-fol.), p. 15^{bis}-385^{bis}.

4. Les seuls travaux récents d'ordre général à signaler ici ont trait presque exclusivement à la tactique : Henri Delpech, *La tactique au XIII^e siècle*, Montpellier, 1885, 2 vol. in-8 ; C. Köhler, *Die Entwicklung des Kriegswesens und der Kriegführung in der Ritterzeit*, Breslau, 1886-1889, in-8 ; Hans Delbrück, *Geschichte der Kriegskunst im Rahmen der politischen Geschichte* ; 3^e Teil : *Das Mittelalter*, Berlin, 1907, in-8. Y joindre le mémoire de M. Marcel Dieulafoy sur *La bataille de Muret*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, t. XXXVI, 2^e partie, 1898, p. 95-134.

provinciale que nous ont légués ceux des ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles peuvent même, à plus d'un égard, compter parmi les meilleurs qui aient jamais été composés. Mais la dispersion des documents, l'état encore rudimentaire de la critique des textes, la conception trop étroite qu'on avait alors de cette histoire ont rendu de nos jours nécessaire la reprise de l'œuvre tout entière.

Ici surtout s'est imposée la nécessité d'inventorier et de publier les chartes innombrables conservées encore, soit à l'état d'originaux, soit dans les anciens cartulaires, soit enfin dans les recueils de copies formés par les érudits des siècles passés. L'effort fait dans ce sens depuis une soixantaine d'années a été considérable. Nous rappelons plus haut les publications de cartulaires dont, en 1840, Benjamin Guérard avait été l'initiateur; depuis lors, le travail a été continué avec ardeur surtout par les membres des sociétés savantes de province¹. Par malheur, la science de ces éditeurs souvent improvisés n'est pas toujours à la hauteur de leur bonne volonté : une direction manque; et c'est ce qui avait fait souhaiter à un certain nombre d'érudits — la commission des *Documents inédits* n'accueillant plus aujourd'hui les cartulaires avec l'empressement qu'elle manifestait au temps de Guérard — la création d'une collection spéciale de cartulaires, dont le comité directeur aurait eu pour office principal, non pas de se substituer aux initiatives locales, mais de les coordonner, de les compléter et de mettre entre les mains des historiens des éditions qu'ils pussent utiliser avec plus de confiance².

Pour le travail d'inventaire, les résultats ont été meilleurs : outre les inventaires officiels d'archives et les catalogues de manuscrits, dont la rédaction se poursuit avec régularité³, nous posséderons

1. Voir la *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France* de M. R. de Lasteyrie, Paris, 1885-1904, 4 vol. in-4, pour les publications antérieures à 1886; un cinquième volume, sous presse, formera la première partie d'un supplément comprenant les publications des années 1886 à 1900. Des fascicules périodiques, dont les deux premiers (années 1901-1902 et 1902-1903) ont paru récemment par les soins de MM. R. de Lasteyrie et A. Vidier, compléteront régulièrement les volumes du début.

2. Ce projet, qui, au début de l'année 1904, semblait sur le point d'aboutir, a échoué faute de souscripteurs.

3. MM. Ch.-V. Langlois et Henri Stein ont publié, sous le titre : *Les archives de l'histoire de France* (Paris, 1891, in-8), un ouvrage où l'on trouvera les renseignements les plus complets à cet égard pour les publications antérieures à 1891. Pour les inventaires des archives départementales parus depuis, on se reportera à l'*État général par fonds des archives départementales*, Paris, 1903, in-4.

sous peu, grâce à M. Henri Stein, une *Bibliographie générale des cartulaires manuscrits et imprimés*.

Il va sans dire que l'histoire provinciale a tiré également le plus grand profit du travail général de réédition et de critique des chroniques et des annales que nous signalions plus haut. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter au deuxième volume des *Sources de l'histoire de France* d'Auguste Molinier (1902), dont la plus grande partie est consacrée à l'histoire locale. Toutefois, il reste, même de ce côté, beaucoup à faire encore : pour des provinces entières, pour la Bretagne, par exemple, la critique des textes est à peine commencée ; pour d'autres, comme la Normandie, on en est réduit trop souvent à recourir aux manuscrits ou à utiliser des éditions qu'on sait détestables, faute d'en posséder de meilleures¹. Cette insuffisance du travail critique préparatoire est une des causes qui rendent si médiocres presque tous les ouvrages d'histoire provinciale.

Il en faut ajouter une autre, peut-être plus grave encore : c'est la conception même que la plupart de leurs auteurs se sont faite de leur tâche. D'ordinaire, ce qu'ils cherchent avant tout, c'est à cataloguer année par année le plus grand nombre de faits possible se rapportant à leur province, sans se préoccuper ni du peu d'intérêt que cet entassement de menus incidents peut présenter, ni de la confusion que pareille méthode entraîne forcément : utiles comme répertoires de faits et de dates, lorsqu'ils sont préparés avec soin, leurs livres n'apportent, en général, aucune précision à l'idée qu'on doit se faire de l'évolution de la France pendant l'époque qu'ils étudient.

Nous ne saurions ici les passer tous en revue : l'énumération en serait trop longue, et l'on trouvera la liste des principaux au tome II de l'*Histoire de France* de M. Lavis, où M. Achille Luchaire a tenté de présenter en raccourci l'histoire des dynasties provinciales au cours du XI^e siècle et au début du XII^e². D'autre part, les

1. C'est le cas notamment pour Guillaume de Jumièges, dont M. Jules Lair annonce une édition depuis plus de trente ans.

2. M. Ferdinand Lot prépare un ouvrage sur l'histoire des provinces françaises depuis la fin du IX^e siècle jusqu'au milieu du XI^e. Il a déjà donné quelques indications

bibliographies régionales, dont la *Revue de Synthèse historique* elle-même a entrepris la publication ¹, renseigneront sur ce point plus exactement que nous ne pourrions le faire. Nous nous contenterons donc de quelques rapides indications ².

Deux provinces surtout s'imposent, à cette époque, à l'attention de l'historien : la Normandie et l'Anjou. Les comtes d'Anjou et les ducs de Normandie, dont la puissance se rejoignit au ^{xiii}^e siècle pour former un seul et redoutable obstacle à l'autorité des Capétiens, ont joué dans la France du nord, spécialement à partir de Henri I^{er}, un rôle prépondérant. Peu de travaux de valeur cependant leur ont été consacrés. Pour la Normandie, c'est presque le néant : à peine peut-on citer l'ouvrage si insuffisant de Freeman ³ et la thèse de M. Marion, *De Normannorum cum Capetianis pacta ruptaque societate* ⁴. M. Armand Benet avait, en 1881, présenté à l'École des chartes une thèse sur la diplomatie des ducs de

pour l'époque de Hugue Capet dans ses *Études sur le règne de Hugues Capet et la fin du X^e siècle* (Paris, 1903, in 8), chap. vi, et dans son livre : *Fidèles ou vassaux?* signalé p. 77, n. 2. Ces deux volumes sont accompagnés d'excellentes bibliographies. M. Ch. Pfister avait déjà présenté un tableau de la France féodale sous Robert le Pieux dans ses *Études sur le règne de Robert le Pieux* (Paris, 1885, in-8); de même, pour l'époque de Louis VI, M. Luchaire, dans son *Louis VI le Gros; annales de sa vie et de son règne* (Paris, 1890, in-8), Introduction, chap. v. Enfin, à un autre point de vue, on doit signaler ici les services inappréciables rendus à l'histoire féodale par l'*Atlas historique de la France depuis César jusqu'à nos jours* de M. Aug. Longnon, Paris, in-8 et atlas in-fol., en cours depuis 1885.

1. Ont paru jusqu'à présent : Barrau-Dihigo, *La Gascogne*, dans la *Revue de synthèse historique*, t. VI, 1903, p. 182-221 et 277-300; Charléty, *Le Lyonnais*, *ibid.*, t. VIII, 1904, p. 43-77; A. Kleinclausz, *La Bourgogne*, *ibid.*, t. VIII, 1904, p. 337-357; t. IX, 1904, p. 53-84 et 176-280; L. Febvre, *La Franche-Comté*, *ibid.*, t. X, 1905, p. 176-193 et 319-342; t. XI, 1905, p. 64-93. — Il faut ajouter que la *Bibliothèque des bibliographies critiques*, publiée par la Société des études historiques (chez Fontemoing, d'abord, puis chez A. Picard et fils), doit comprendre une série de bibliographies régionales, dont deux ont déjà paru : Maurice Dumoulin, *L'histoire du Forez et du Roannais* (fasc. 10, 1900); J. Chavanon, *L'histoire de l'Artois* (fasc. 16, 1902).

2. Nous ne comprenons dans cette rapide revue ni le duché de Lorraine, ni le royaume de Bourgogne, situés alors en dehors du royaume de France. On trouvera l'histoire du royaume de Bourgogne dans l'ouvrage que M. René Poupardin, doit publier très prochainement sur *Le royaume de Bourgogne (Bibliothèque de l'École des hautes études; sciences historiques et philologiques, fasc. 159)*, pour la période antérieure à 1038; pour les années 1038 à 1125, dans Louis Jacob, *Le royaume de Bourgogne sous les empereurs franconiens*, Paris, 1906, in-8; enfin, pour les années 1138-1178, dans Paul Fournier, *Le royaume d'Arles et de Vienne*, Paris, 1890, in-8. Voir aussi le volume, actuellement sous presse, de M. G. de Manteyer, *La marche de Provence et l'évêché d'Avignon (Mémoires et documents publiés par la Société de l'École des chartes, t. VII)*.

3. Edward Freeman, *History of the Norman conquest of England*, 3^e éd., Oxford, 1877, 5 vol. in-8.

4. Parisiiis, 1892, in-8.

Normandie, de 912 à 1189; mais cette thèse, accompagnée d'un volumineux catalogues d'actes, n'a jamais vu le jour¹.

Nous avons essayé de retracer l'histoire de l'Anjou au XI^e siècle dans un livre récent²; mais, pour le XII^e siècle, on est réduit, sur cette province, à quelques indications éparses dans le *Dictionnaire de Maine-et-Loire* de Célestin Port³ et à un résumé clair, mais superficiel, de Miss Kate Norgate⁴.

Les comtes de Champagne ont trouvé, il y a déjà plus de quarante ans, un historien en M. d'Arbois de Jubainville⁵. Mais depuis lors les progrès de la science historique ont été tels que son ouvrage ne saurait plus suffire. Il y a lieu de le reprendre en sous-œuvre, au moins pour l'époque des premiers Capétiens. MM. Landsberger⁶ et Léonce Lex⁷ s'y sont essayés en ce qui concerne Eude II de Blois, un des princes les plus remuants du XI^e siècle. Leurs livres, même celui de M. Lex, qui repose sur des recherches assez étendues, sont loin encore cependant de répondre à toutes les exigences de la critique; en outre, ils ne traitent l'un et l'autre que l'histoire annalistique, participant ainsi au défaut général que nous relevions précédemment.

Même défaut dans l'*Histoire des ducs de Bourgogne de la race*

1. Le sommaire seul en a été publié dans les *Positions des thèses* de l'École des chartes, année 1884, p. 3-4. — Peut-être tenterons-nous quelque jour de retracer l'histoire de la Normandie au temps de Guillaume le Conquérant.

2. Louis Halphen, *Le comté d'Anjou au XI^e siècle*, Paris, 1906, in-8 (Thèse de doctorat présentée à la Faculté des lettres de Paris).

3. Célestin Port, *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, Paris et Angers, 1874-1878, 3 vol. in-8 et un fascicule de *Préliminaires*.

4. Kate Norgate, *England under the Angevin kings*, London, 1887, 2 vol. in-8. La majeure partie du t. I^{er} est réservée à l'histoire de l'Anjou depuis le milieu du IX^e siècle jusqu'au milieu du XII^e. — M. G. Dodu a consacré, dans sa thèse latine *De Fulconis Hierosolymitani regno* (Paris, 1894, in-8), un chapitre à la vie du comte d'Anjou Foulque le Jeune avant son avènement au trône de Jérusalem; mais ce chapitre est des plus faibles. — L'histoire des comtes du Maine, si intimement liée à celle des comtes d'Anjou et des ducs de Normandie, vient d'être étudiée par M. Robert Latouche dans une thèse présentée à l'École des chartes sous le titre d'*Études sur le comté du Maine (820-1110)*. Le sommaire seul de cette thèse a été publié jusqu'alors dans les *Positions des thèses* de l'École des chartes, année 1907, p. 109-115.

5. H. d'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et comtes de Champagne*, Paris, 1859-1866, 7 vol. in-8.

6. Jos. Landsbergër, *Graf Odo I von der Champagne (Odo II von Blois, Tours u. Chartres), 995-1037*, Berlin, 1878, in-8 (Dissertation).

7. Léonce Lex, *Eudes, comte de Blois, de Tours, de Chartres, de Troyes et de Meaux (995-1037), et Thibaud, son frère*, dans les *Mémoires de la Société acad. d'agriculture, science, arts et belles-lettres de l'Aube*, t. LV, 1891, p. 191-383, et à part, Troyes, 1892, in-8.

capétienne de M. Ernest Petit ¹. La thèse latine de M. Arthur Kleinclausz, sur l'administration des ducs de Bourgogne, de 1032 à 1162, n'est qu'un bien faible rectificatif ².

Pour le comté de Flandre, il n'existe guère que des livres vieillis de Warnkœnig et de Kervyn de Lettenhove ³ et une excellente, mais sommaire *Histoire de Belgique* de M. Henri Pirenne ⁴.

Pour la Bretagne, le seul livre moderne à signaler est l'*Histoire de Bretagne* d'Arthur Le Moyne de La Borderie ⁵ : conçue sur un plan plus large que la plupart des travaux similaires, cette histoire témoigne, par malheur, d'une regrettable absence de critique. Il y aurait lieu de la reprendre entièrement.

Pour le Poitou, on possède depuis peu une consciencieuse histoire de M. Alfred Richard ⁶. Mais c'est à ce livre plus qu'à aucun autre que s'appliquent les critiques que nous faisons à l'ensemble des histoires provinciales : l'auteur a juxtaposé tous les faits dont il a eu connaissance, sans autre souci que d'être complet. Rien sur l'organisation administrative du pays, rien sur la société féodale, rien qui permette de saisir la suite et l'enchaînement des événements essentiels. En outre, l'ouvrage est écrit d'un point de vue strictement local et même avec les documents purement locaux : très utile à cet égard, il ne peut donc être considéré comme épuisant la matière.

Quant aux États méridionaux, qui, jusqu'à la guerre des Albigeois, vivent presque entièrement à l'écart de la France proprement dite, l'histoire s'en trouve, pour la plus grande partie, dans la nouvelle édition qu'un groupe d'érudits a donnée de l'*Histoire du Languedoc* composée au XVIII^e siècle par dom Vaissète ⁷. Enrichie de notes excellentes, de dissertations et de mémoires étendus, parmi lesquels

1. Paris, 1885-1905, 9 vol. in-8.

2. Arthur Kleinclausz, *Quomodo primi duces Capetianae stirpis Burgundiae res gesserint (1032-1162)*, Divione, 1902, in-8.

3. Indiquées ci-dessus, p. 63.

4. H. Pirenne, *Histoire de Belgique*; t. I^{er} : *Des origines au commencement du XIV^e siècle*, Bruxelles, 1900, in-8; un t. II a paru en 1903; un t. III est sous presse. — Le même auteur a publié une excellente *Bibliographie de l'histoire de Belgique* (1^{re} éd., Gand, 1893, in-8; 2^e éd., Bruxelles et Gand, 1902, in-8) où l'on trouve un relevé très complet de tous les ouvrages concernant l'histoire de Flandre.

5. Paris, 1896-1899, 3 vol. in-4.

6. Alfred Richard, *Histoire des comtes de Poitou, 778-1204*, Paris, 1903, 2 vol. in-4.

7. Toulouse, 1872-1904, 16 vol. in-4. Le t. XVI, consacré à l'*Histoire graphique du Languedoc*, contient douze cartes historiques dressées par Auguste Molinier.

il faut citer en première ligne ceux d'Auguste Molinier¹, l'œuvre de dom Vaissète constitue ainsi, sous une forme un peu inorganique, la plus précieuse histoire provinciale qu'on possède aujourd'hui².

A côté des livres dont nous venons de parler et dont l'objet est, avant tout, de retracer l'histoire des États féodaux, il y a place pour des études sur la société même, et l'érudition moderne en a produit un grand nombre. Il suffira, pour s'en rendre compte, de se reporter au *Cours élémentaire d'histoire du droit français* de M. Esmein³ et au *Manuel des institutions françaises* de M. Luchaire⁴, où l'on trouvera un résumé très clair des faits acquis et d'utiles bibliographies.

Parmi les ouvrages généraux, parus soit avant, soit depuis ces deux manuels, il en est quelques-uns qui méritent une mention spéciale. C'est d'abord l'excellente synthèse de M. Henri Sée : *Les classes rurales et le régime domanial en France au moyen âge*⁵. Précédé d'une bibliographie très développée, ce livre est

1. Les deux mémoires les plus considérables d'Auguste Molinier insérés dans l'*Histoire du Languedoc* sont l'*Étude sur l'administration féodale dans le Languedoc*, au t. VII, et la *Géographie historique de la province du Languedoc au moyen âge*, au t. XII.

2. Plusieurs points de l'histoire du Languedoc ont fait depuis lors l'objet de travaux spéciaux. Signalons notamment deux thèses, encore manuscrites, présentées à l'École des chartes, la première par M. F.-E. Martin[-Chabot] sur *La politique hors d'Espagne d'Alfonse II, roi d'Aragon (1162-1196), marquis de Provence* (résumée dans les *Positions des thèses* de l'École des chartes, année 1903, p. 113-122), la seconde par M. Ernest Delmas sur l'*Histoire des comtes de Rodez au XII^e et au XIII^e siècles* (résumée dans les *Positions des thèses* de l'École des chartes, année 1904, p. 37-43). — L'histoire de la Gascogne a été étudiée surtout, pour l'époque qui nous occupe, par M. Jean de Jaurgain, *La Vasconie, étude historique et critique sur les origines du royaume de Navarre, du duché de Gascogne, des comtés de Comminges, d'Aragon, de Foix, de Bigorre, d'Alava et de Biscaye, de la vicomté de Béarn et des grands fiefs du duché de Gascogne*, Pau, 1898-1902, 2 vol. in-8. C'est une histoire purement généalogique et dépourvue de toute critique de la Gascogne, depuis le IX^e jusqu'au XV^e siècle. — L'histoire du massif central a été traitée par M. Alfred Leroux, *Le massif central; histoire d'une région de la France*, Paris, 1898, 3 vol. in-8.

3. 2^e éd., Paris, 1895, in-8.

4. *Manuel des institutions françaises; période des Capétiens directs*, Paris, 1892, in-8. Voir aussi Glasson, *Histoire du droit et des institutions de la France*, Paris, 1887-1903, 8 vol. in-8, ou plutôt Paul Viollet, *Histoire des institutions politiques et administratives de la France*, Paris, 1890-1903, 3 vol. in-8, et du même, *Histoire du droit civil français*, 3^e éd., Paris, 1905, in-8. On y peut joindre le *Cours d'histoire générale du droit français public et privé* de M. J. Brissaud, Paris, 1904, 2 vol. in-8.

5. Paris, 1901, in-8.

désormais le point de départ obligatoire de tout travail sur la condition des paysans et l'exploitation rurale en France à l'époque qui nous occupe. C'est ensuite, pour ce qui touche à la société féodale, *La chevalerie*, de Léon Gautier¹, faite presque uniquement avec les chansons de gestes et visant seulement l'époque de Philippe Auguste, et surtout le si pénétrant et si suggestif *Essai sur l'origine de la noblesse en France au moyen âge* de M. Guilhaume². La documentation de ce volume est si solide et si variée, les aperçus nouveaux y sont si nombreux qu'on ne saurait étudier aucun point des institutions féodales de la France sans y avoir recours. Mais on n'y trouve pas, naturellement, d'indications complètes pour une période déterminée.

Dans ses *Origines de l'ancienne France*³, au contraire, M. Jacques Flach s'est proposé de faire une étude particulière des institutions des x^e et xi^e siècles. L'effort qu'il y a déployé est très méritoire; nous ne croyons pas qu'il ait toujours été heureux : quelque sincère que soit chez l'auteur — comme il l'était chez Fustel de Coulanges — le désir de ne rien ajouter aux textes, de les laisser parler eux-mêmes, d'« exposer », comme il le dit⁴, et non de « systématiser », l'esprit de système apparaît trop souvent et trop souvent, aussi c'est à des textes postérieurs que l'historien se trouve réduit de faire appel pour justifier ses idées⁵.

En outre, s'il est dangereux de vouloir tirer des conclusions générales de faits empruntés à des époques différentes, il ne l'est pas moins, surtout aux premiers temps de la féodalité, de vouloir en tirer de faits empruntés à des régions dont le développement n'a pas toujours été parallèle : pour que des synthèses aient chance d'être solides, il faut qu'elles soient précédées de recherches spéciales et localisées. A cet égard, *l'Étude sur l'administration féodale dans le Languedoc* d'Auguste Molinier⁶, doit être citée comme exemple, bien qu'elle embrasse peut-être un ensemble chronologique trop étendu (900-1250).

1. 3^e éd., Paris, 1895, in-4.

2. Paris, 1902, in-8.

3. Jacques Flach, *Les origines de l'ancienne France; X^e et XI^e siècles*, Paris, 1886-1904, 3 vol. in-8; l'auteur annonce un quatrième et dernier volume.

4. Tome II, p. 3.

5. Parmi les livres de caractère général parus récemment, nous devons signaler aussi l'étude de M. Félix Senn sur *L'institution des avoueries ecclésiastiques en France*, Paris, 1903, in-8, qui intéresse directement l'histoire féodale.

6: *Histoire du Languedoc* de dom Vaissète, nouv. éd., t. VII, p. 132-212.

Ce défaut est beaucoup plus sensible encore dans la thèse de M. Charles Seignobos sur *Le régime féodal en Bourgogne jusqu'en 1360*¹.

Meilleur à ce point de vue, le livre publié par M. G. d'Espinay, en 1864, sous le titre un peu trompeur de *Cartulaires angevins*², est une étude trop sommaire pour qu'on puisse se dispenser de recherches nouvelles. Ces recherches, M. Beautemps-Beaupré fut amené à les entreprendre en s'occupant des coutumiers angevins. Il exposa une partie des résultats auxquels il était parvenu dans un des volumes de ses *Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine antérieures au xvi^e siècle*³; mais la mort le surprit avant qu'il eût pu mettre en œuvre la plupart des matériaux qu'il avait amassés⁴. Au surplus, peu familiarisé avec les méthodes critiques et peu au courant des dernières publications historiques, M. Beautemps-Beaupré n'a pu, pour l'époque dont nous nous occupons, apporter sur aucun point de conclusions bien solides. Depuis lors, nous avons nous-même repris l'étude de quelques institutions du xi^e siècle à l'aide de documents angevins⁵.

Pour la Normandie, on ne possédait guère jusqu'à ces derniers temps qu'un mémoire déjà ancien de M. Léopold Delisle sur *Les revenus publics en Normandie au xii^e siècle*⁶; mais récemment un érudit américain, M. Charles Haskins, a entrepris de soumettre la plupart des institutions normandes à une investigation méthodique⁷: un article de lui sur les origines du jury en Normandie

1. Paris, 1882, in-8.

2. G. d'Espinay, *Les cartulaires angevins; étude sur le droit de l'Anjou au moyen âge*, Angers, 1864, in-8. La période étudiée va du ix^e siècle jusqu'au règne de saint Louis exclusivement; mais les textes sur lesquels l'auteur se fonde appartiennent surtout au xi^e et au xii^e siècles.

3. 2^e partie : *Recherches sur les juridictions de l'Anjou pendant la période féodale*, t. I, Paris, 1890, in-8. Les volumes suivants concernent les xiv^e et xv^e siècles.

4. M. G. d'Espinay a donné un rapide aperçu de ce qu'eût été l'œuvre de M. Beautemps-Beaupré dans un mémoire sur *Le droit de l'Anjou avant les coutumes, d'après les notes de M. Beautemps-Beaupré*, inséré dans les *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, 5^e série, t. IV, 1901, p. 5-69.

5. *Les institutions judiciaires en France au XI^e siècle; région angevine*, dans la *Revue historique*, t. LXXVII, 1901, p. 279-307 (art. reproduit dans la *Revue de l'Anjou*, t. XLIV, 1902, p. 337-373); *Prévôts et voyers du XI^e siècle; région angevine*, dans *Le moyen âge*, 2^e série, t. VI, 1902, p. 297-325. Voir aussi notre volume sur *Le comté d'Anjou au XI^e siècle*, Paris, 1906, in-8.

6. *Bibliothèque de l'École des chartes*; t. X, 1848-1849, p. 173-210 et 257-289; t. XI, 1849-1850, p. 400-451; t. XIII, 1851-1852, p. 97-135. Il faut joindre à ce mémoire les *Études sur la condition de la classe agricole en Normandie* que nous indiquons plus loin.

7. M. Ch. Haskins se propose d'étudier celles des institutions normandes qui ont été transplantées sur le sol anglais.

avant l'an 1164 a déjà paru dans l'*American historical review*¹.

Il faut joindre à ces travaux plusieurs monographies relatives aux classes rurales, auxquelles nous reprocherons seulement de considérer le plus souvent en bloc le moyen âge tout entier. Parmi ces monographies, les meilleures sont celles de M. Léopold Delisle, pour la Normandie², de M. Brutails, pour le Roussillon³, de M. Henri Sée, pour la Champagne et la Bretagne⁴. Les *Études sur l'état économique de la France pendant la première partie du moyen âge* de M. Lamprecht⁵ sont peut-être le seul ouvrage relatif aux classes rurales où une période chronologique restreinte ait été envisagée⁶; mais si l'auteur échappe ainsi à la critique que nous faisons aux livres précédents, on peut lui reprocher de vouloir trop rapidement tirer des conclusions générales de quelques faits isolés, empruntés à des régions diverses, et de vouloir ramener à

1. Ch. Haskins, *Early Norman jury*, dans l'*American historical review*, année 1903, p. 613-640. Ajoutons que M. F.-M. Powicke a publié tout dernièrement, sous le titre peu précis de *The Angevin administration of Normandy*, un mémoire, malheureusement bien rapide et bien superficiel, sur l'administration de la Normandie par les princes de la maison d'Anjou à la fin du XII^e siècle, dans l'*English historical review*, t. XXI, 1906, p. 625-649 et t. XXII, 1907, p. 15-42. — Il convient enfin de ne pas oublier qu'un assez grand nombre d'ouvrages relatifs aux institutions anglaises renferment plus d'un détail utile sur les institutions du duché de Normandie. C'est le cas spécialement de ceux qui sont consacrés aux origines de l'Échiquier. Voir sur ce point Ch. Petit-Dutaillis, dans l'édition française de W. Stubbs, *Histoire constitutionnelle de l'Angleterre*, t. I, 1907, p. 804-809. — Pour la Lorraine, située alors en dehors du royaume de France, il existe une étude de M. Bonvalot, *Histoire du droit et des institutions de la Lorraine et des Trois-Évêchés*, Paris, 1895, in-8. La période étudiée va de 843 à 1431. Plus récemment, un érudit allemand, M. Fritz Kiener a fait pour la Provence une étude analogue dans un volume intitulé *Verfassungsgeschichte der Provence seit der Ostgothenherrschaft bis zur Errichtung der Konsulate (510-1200)*, Leipzig, 1900, in-8.

2. Léopold Delisle, *Études sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au moyen âge*, Évreux, 1851, in-8. La librairie Champion a publié en 1903 une reproduction de l'édition de 1851.

3. A. Brutails, *Étude sur la condition des populations rurales du Roussillon au moyen âge*, Paris, 1891, gr. in-8.

4. Henri Sée, *Étude sur les classes serviles en Champagne du XI^e au XIV^e siècle*, dans la *Revue historique*, t. LVI, 1894, p. 225-252; t. LVII, 1895, p. 1-21; du même, *Étude sur les classes rurales en Bretagne au moyen âge*, Paris et Rennes, 1896, in-8.

5. Ch. Lamprecht, *Études sur l'état économique de la France pendant la première partie du moyen âge*, Paris, 1889, in-8 (traduction, avec quelques additions, de l'ouvrage paru à Leipzig, en 1878, sous le titre de *Beiträge zur Geschichte des französischen Wirthschaftlebens im elften Jahrhundert*, in-8).

6. Exception doit être faite toutefois pour quelques courtes monographies relatives au servage, parmi lesquelles nous citerons surtout le *Mémoire sur le servage en Bretagne avant et après le X^e siècle* d'A. de La Borderie, dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. I, 1861, et le *Mémoire sur le servage en Touraine* de Ch. de Grandmaison qui sert de préface au *Liber de servis Majoris Monasterii* (*Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, t. XVI, 1864).

quelques idées simples et précises des usages essentiellement complexes et variables.

En résumé, quels que soient les efforts qui ont été déployés, surtout depuis une vingtaine d'années, pour approfondir l'histoire de France au temps des premiers Capétiens, il s'en faut de beaucoup encore qu'on puisse considérer cette histoire comme suffisamment connue et comme élucidés tous les problèmes qui s'y rattachent. Dans cette revue rapide, dont plusieurs questions de première importance ont même volontairement été écartées¹, nous avons eu presque partout à signaler des lacunes graves dans nos connaissances. Mais on peut espérer que ces lacunes seront d'autant mieux et plus promptement comblées que les travaux déjà parus ont frayé la voie aux historiens de l'avenir.

LOUIS HALPHEN.

1. Les questions se rattachant à l'histoire religieuse seront traitées ici même par M. Alphandéry; celles qui se rattachent à l'histoire économique le seront par M. Boissonnade; enfin, M. Georges Bourgin doit consacrer une revue spéciale à l'histoire des communes et des institutions urbaines.